

## SOUTIEN A LA RECHERCHE : APPEL D'OFFRES 2021

Afin de soutenir la recherche sur l'Ataxie de Friedreich, l'**Association Française de l'Ataxie de Friedreich (A.F.A.F)** attribuera en **octobre 2021** des subventions à des équipes de recherche, après étude des dossiers par le Conseil Scientifique. La somme allouée à chaque équipe ne peut dépasser 25 000 euros, sauf concertation avec l'AFAF et son Conseil Scientifique. Les subventions pourront être versées à partir de **novembre 2021**.

Les domaines considérés comprendront les **aspects fondamentaux** (génétique, biochimie, neurobiologie) de cette maladie chez l'**homme**, dans les modèles **animaux**, ainsi que **la recherche clinique**. Dans tous les cas, les projets devront clairement expliciter les retombées attendues sur le plan de la **thérapie** de cette maladie. Les projets concernant des **essais thérapeutiques** ou la recherche de **nouvelles voies thérapeutiques** spécifiques à l'ataxie de Friedreich seront particulièrement encouragés. Les recherches destinées à **améliorer la qualité de vie des malades** sont également souhaitées (kinésithérapie, orthophonie, audition, vision, etc.). Les projets peuvent associer plusieurs équipes françaises et/ou internationales.

Un compte rendu annuel au Conseil Scientifique et à l'AFAF, incluant un descriptif exhaustif des dépenses effectuées, et la participation à l'assemblée générale de l'association, permettront d'évaluer l'état d'avancement des travaux.

Les dossiers électroniques sont disponibles auprès de l'AFAF :

**Madeleine SCHMEDER**

Tél : 06 37 47 67 78 / [madeleine.schmeder@orange.fr](mailto:madeleine.schmeder@orange.fr)

**Date limite de dépôt des demandes : 25 août 2021**